

Le 14 décembre 2017

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES**

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles tenue le 14 décembre 2017 à 19 h 30 en la salle du Conseil située à l'hôtel de ville et à laquelle sont présents :

Mme Gina Charest, conseillère
Mme Marie LeBlanc, conseillère
Mme Jacinthe Veilleux, conseillère
M. Guillaume Côté-Philibert, conseiller
M. Maurice Vaney, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Frédéric Lagacé, conseiller et maire suppléant.

Est absent : M. Jean Pierre Rioux, maire.

Sont également présents Mme Sara Amélie Bellavance, directrice du Service de la culture et des communications, Mme Mélanie Paquet, directrice du Service des loisirs, Monsieur Pascal Rousseau, directeur du Service de sécurité incendie, Mme Pascale Rioux, directrice générale, trésorière adjointe et greffière adjointe, M. Steve Rioux, trésorier, et M. Benoit Rheault, greffier.

Six citoyens assistent à l'assemblée.

13 503

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présente réunion a été convoquée par le maire de Trois-Pistoles lors de la séance ordinaire du 13 novembre 2017. De plus, tous les membres du Conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans le délai imparti par la Loi.

**Il est proposé par Marie Leblanc,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

2. PRÉSENTATION DU BUDGET 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018, 2019 ET 2020

Mme Pascale Rioux, directrice générale, procède à la présentation du budget 2018 et du programme triennal d'immobilisations 2018, 2019 et 2020.

3. PÉRIODE DES QUESTIONS :

Les questions ont porté sur les sujets suivants :

- L'importance de la dette par rapport à l'ensemble du budget;
- Le coût de la gestion des matières résiduelles et, en particulier, des matières organiques;
- L'usine de biométhanisation à Cacouna;
- La largeur des nouveaux trottoirs de la rue Roy.

13 504

4. ADOPTION DU BUDGET 2018

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires de la Ville de Trois-Pistoles pour l'année 2018 se chiffrent à 6 994 412 \$ tant pour la somme totale de revenus que pour la somme totale de dépenses;

Pour ce motif,

**Il est proposé par Gina Charest,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil de Ville de Trois-Pistoles adopte le budget (i.e. les prévisions budgétaires) de la Ville de Trois-Pistoles pour l'exercice financier 2018, tel que déposé.

ADOPTÉE

13 505

**5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR
LES ANNÉES 2018, 2019 ET 2020**

**Il est proposé par Jacinthe Veilleux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil de Ville de Trois-Pistoles adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) pour les années 2018, 2019 et 2020, tel que déposé.

ADOPTÉE

13 506

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Marie Leblanc,
Et résolu unanimement,**

Que : La séance soit levée. Il est 20 h 15.

ADOPTÉE

**Frédéric Lagacé
Maire suppléant**

**Benoit Rheault
Greffier**